

CONSULTATION MIL MONTRÉAL

Rectifications dans le cadre de la séance d'auditions des opinions tenue le 19 octobre 2021 par l'Office de consultation publique de Montréal

Préparé par :
Université de Montréal
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB)
Ville de Montréal - Service de l'urbanisme de la mobilité
Arrondissement d'Outremont

25 octobre 2021

Présentation de Mme Giuliana Fumagalli

Rectifications de l'Université de Montréal

- À propos du Plan de développement urbain économique et social des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont et De Castelnau (PDUES) (en général)

Nous souhaiterions rappeler que l'Université a collaboré à l'élaboration du PDUES à titre de partenaire, notamment par l'implication de certains de ses gestionnaires et de ses professeurs au processus d'élaboration du PDUES et à la démarche de concertation. Il s'agissait d'une démarche participative menée par la Ville de Montréal, compétente en matière de production de logements sociaux, et l'Université intervenait comme partenaire. Rappelons que la cible de 225 logements sociaux, identifiée dans le PDUES, répondait aux enjeux alors identifiés, et permettait d'apporter une réponse concrète et adaptée aux caractéristiques de ce territoire.

- À propos du manque d'engagement

Des employés de l'Université ont participé, dès 2018, aux activités de mise en place de la Table de quartier de Parc-Extension, un important exercice de concertation dans le quartier. Ils et elles se sont engagés dans des comités de travail – notamment celui du comité de planification stratégique. Cette année, la vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux a été nommée à un poste d'administratrice du Conseil de la Table de quartier, démontrant ainsi la volonté de l'Université de s'engager dans le quartier.

- À propos des résidences étudiantes

En 2007, dans les plans initiaux, une possibilité de logements étudiants avait été évoquée pour des terrains zonés résidentiels, au sud de l'avenue Thérèse-Lavoie-Roux, à l'est de la rue Outremont. Entretemps, après examens, analyses et études, cette voie a été mise de côté puisque l'exercice a démontré qu'il n'y avait pas de demande suffisante pour ce développement. Nous aimerions également rappeler que les terrains en question ont été vendus à Mondev selon un appel d'offres public. Aussi, pour répondre aux engagements de l'Université conformément aux termes de l'Entente signée entre la Ville et l'UdeM, une partie des terrains a été vendue en 2019 à la Ville afin de réaliser un projet de 91 logements sociocommunautaires, dont la construction devrait débuter au courant des prochains mois. Mondev construit en ce moment 126 logements abordables. Ces deux projets correspondent donc aux obligations de l'Université de construire 15% de logements abordables et 15% de logements sociocommunautaires.

- À propos du chemin de fer

Les travaux de déplacement d'un rail (qui ont nécessité une clôture et un mur de rétention, pour des questions de sécurité) ont été effectués par le CP. Pour permettre aux résidents et résidentes de transiger, la passerelle a été ajoutée aux plans initiaux et selon les recommandations de l'OCPM pour favoriser l'accessibilité.

Rectifications de la Ville de Montréal

- À propos de la production de logements sociocommunautaires par la Ville de Montréal sur le site Outremont et dans les abords (projet MIL Montréal)

Sur le **site Outremont**, la Ville et l'Université se sont engagés en 2011 à ce que, sur leurs terrains dédiés à l'habitation, au moins 15% des logements construits soient des logements sociocommunautaires et au moins 15% soient des logements abordables. Sur les 1 300 logements prévus dans le projet, cet objectif représentait 195 logements sociocommunautaires et 195 logements abordables.

En 2019, l'Université de Montréal a vendu à la Ville un terrain sur l'avenue Marie-Stéphane (prolongement de l'avenue Querbes), en face du parc Pierre-Dansereau, afin de contribuer à répondre à cet objectif et réaliser un projet sociocommunautaire. La mise en chantier de ce projet de 91 logements réalisés par la Coopérative du Milieu de l'île devrait débuter dans les prochains mois. Dans le même temps, l'Université a vendu ses deux autres terrains résidentiels à un promoteur privé qui réalise en ce moment la construction de 126 logements abordables.

Ainsi, sur les terrains de la Ville de Montréal et de l'Université, 275 logements sociocommunautaires sont aujourd'hui prévus (contre les 195 logements planifiés en 2011). Ce sont donc 91 logements sur le terrain de l'Université de Montréal et 184 logements sur des terrains de la Ville de Montréal :

- un projet de 48 logements est actuellement en construction au 955, avenue Outremont (Coopérative Le Suroît I),
- un projet de 91 logements est approuvé au 1155, avenue Marie-Stéphane (Coopérative du Milieu de l'île),
- un projet de 86 logements est à l'étude au 1500, avenue Thérèse-Lavoie-Roux (Coopérative Le Suroît II),
- un projet de 50 logements est en planification au 1455, avenue Ducharme.

Dans les **abords** (territoire du PDUES), la Ville s'est engagée, lors de l'adoption du PDUES, à construire 225 logements sociocommunautaires. Un bâtiment de 54 logements est habité depuis 2018 au 181, rue de Castelnau O.. Le Service de l'habitation travaille depuis à constituer une banque de terrains dans les différents secteurs du PDUES et plus largement l'ensemble des quartiers limitrophes au site Outremont dont le quartier Parc-Extension (ex.: Plaza Hutchison).

Aussi, le nouveau *Règlement pour une métropole mixte* (« 20-20-20 ») s'applique sur les terrains autour de l'ancienne gare de triage, dont le secteur Atlantic, le territoire du PDUES et plus largement l'ensemble des quartiers limitrophes au site Outremont.